

Loir et Cher □environnement

## Éoliennes : des pétitions déposées à la préfecture



*Les adhérents de Tempête en Beauce s'étaient donné rendez-vous hier matin à la préfecture à Blois.*

Ils étaient une vingtaine à s'être donné rendez-vous hier en fin de matinée à la préfecture de Blois. Objet de cette visite : « Déposer à l'adresse du préfet les pétitions signées par les habitants des communes de Villexanton et La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine contre les projets de parc éolien », explique Marie-Christine Henriët, présidente de l'association Tempête en Beauce. □ Ces pétitions ont reçu la signature de 175 habitants à La Chapelle-Saint-Martin (604 habitants) et 114 à Villexanton (212 habitants). Tempête en Beauce les a accompagnées d'un courrier résumant les motifs de son opposition à ces projets d'implantation. □ Des marque-pages de couleur portant des slogans tels que « Les éoliennes industrielles, c'est l'intérêt financier de quelques-uns au détriment des paysages de tous », ont également été distribués aux passants. □ Quant à l'opportunité de manifester contre une énergie renouvelable, à l'heure où le Japon se débat avec une catastrophe nucléaire, la présidente de Tempête en Beauce met en garde contre tout amalgame : « Les éoliennes en France ne remplaceront jamais nos 58 réacteurs nucléaires ! Il vaudrait mieux travailler à la réduction de la consommation électrique générale. »